



Le travail invisible,
ça compte!

9^e journée du travail invisible
le mardi, 7 avril 2009

Campagne annuelle de sensibilisation
sur le travail invisible

Pour que le travail invisible compte, évaluons-le! Appel à la mobilisation

Dans le cadre de sa 9^e *Journée du travail invisible*, l'Afeas fait un appel à la mobilisation des groupes alliés du Québec et du Canada pour permettre la reconnaissance du travail non rémunéré, dit «invisible».

Pour plus d'information : www.afeas.qc.ca

1

Envoyez une lettre à la ministre d'État à la Condition féminine, l'honorable Helena Guergis, lui demandant de faire en sorte que Statistique Canada évalue le travail non rémunéré, dit «invisible», des Canadiennes et des Canadiens et le comptabilise au PNB et au PIB canadiens, d'ici 2012.

Lettre-type, français et anglais, sur le site Internet de l'Afeas : www.afeas.qc.ca

Envoi de la lettre : via courriel Guergis.H@parl.gc.ca ou télécopieur : (819) 956-4100 ou poste (adresse sur la lettre)

2

Transmettez-nous une copie de votre lettre par courriel (cornellier@afeas.qc.ca) ou télécopieur (514) 251-9023.

3

Transmettez ce document aux groupes et personnes faisant partie de votre réseau.

Hélène Cornellier

Coordonnatrice - Plan d'action et communication

(514) 251-1636 bureau - cornellier@afeas.qc.ca



La *Journée du travail invisible* est une initiative de l'Afeas depuis le 1^{er} mardi d'avril 2001.

Afeas : 5999, rue de Marseille, Montréal, Québec, H1N 1K6
Téléphone : (514) 251-1636 – Télécopieur : (514) 251-9023 – www.afeas.qc.ca